



Prix Médias et Ruralités
VOIR ET DIRE LES RURALITÉS

PRIX LA POSTE DES JOURNALISTES

de la PRESSE QUOTIDIENNE NATIONALE

• CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne.
- <https://www.prix-medias-et-ruralites.fr/candidatures/>
Les candidats doivent être titulaires de la carte professionnelle ou en cours de validation.
- Les candidatures doivent être composées : d'un reportage publié entre le **1^{er} Janvier 2023** et le **31 décembre 2023**, de la carte professionnelle (recto/verso) et devront être enregistrées avant le **15 Janvier 2024**.
- Les journalistes peuvent se présenter à titre individuel ou en équipe. Il n'est pas nécessaire d'être recommandé par un journal. Néanmoins, ceux-ci peuvent soumettre des candidats répondant aux critères du présent règlement.

• LE REPORTAGE

- Le reportage print présenté peut être un article court ou édit, enquête ou reportage, interview, portrait traitant de l'actualité politique, économique, sociale, sportive, culturelle, etc.,
- Le reportage (en un ou plusieurs volets) devra se présenter sous la forme d'un fichier PDF de très bonne qualité et relié en un seul document **ou un lien en accès libre et gratuit impérativement vers le site du média.**

ATTENTION :

- Les candidats peuvent adresser qu'un seul reportage, deux maximum.

• DOTATION

La dotation d'une valeur de 6000 € sera attribuée sous la forme de trois prix :

- GRAND PRIX La Poste: 4 000 €
- Prix spécial La Poste : 1 000 €.
- -Coup de coeur La Poste

INFORMATION/CONTACT :

Jean-Yves VIF Tel 06 08 46 98 14 jeanyves.vif@gmail.com